



Le mardi 9 décembre 2014

Monsieur Yves Bolduc
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Édifice Marie-Guyart
1035, rue de la Chevrotière | 16e étage
Québec (Québec)
G1R 5A5

Objet : Appui à la proposition de la Commission scolaire des Patriotes

Monsieur le Ministre,

Le 20 novembre dernier, un projet de redécoupage de la Commission scolaire des Patriotes a été proposé par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Le scénario prévoit le transfert des villes de Boucherville et de Saint-Bruno-de-Montarville depuis la Commission scolaire des Patriotes vers la Commission scolaire Marie-Victorin. Ce projet suscite de vives inquiétudes parmi les citoyens, les parents, les élèves et les employés tant de l'ensemble du territoire de la Commission scolaire des Patriotes que de la région de Contrecoeur.

Ainsi, le redécoupage proposé entraînera de grandes répercussions. Des milliers d'élèves (2207 au secondaire et 31 au primaire) fréquentant les établissements de ces deux villes retranchées à la Commission scolaire des Patriotes proviennent de l'ensemble du territoire, soit de l'extérieur de Boucherville ou de Saint-Bruno-de-Montarville. Ils devront donc être relocalisés dans d'autres écoles de la Commission scolaire des Patriotes avec pour résultat de transférer à la Commission scolaire Marie-Victorin trois écoles secondaires à moitié vides. Cela obligera du même coup la Commission scolaire des Patriotes à trouver des locaux pour ces élèves et construire de nouvelles écoles, avec une facture estimée à 100 M\$ pour les contribuables québécois.

Le transfert des établissements de Boucherville et de Saint-Bruno-de-Montarville a un impact aussi grand parce que des services spéciaux y sont offerts pour l'ensemble du territoire de la Commission scolaire des Patriotes : éducation internationale, sport-étude, classes spéciales pour EHDA, approche orientante pré-DEP, éducation aux adultes et siège social de la Commission scolaire. Donc en plus de construire de nouveaux locaux, il faudra aussi reconstruire un réseau de services depuis la base.

Pour Contrecoeur, ce redécoupage se traduit de la façon suivante. Les élèves n'auront plus accès à aucun programme sport-étude ni à aucun programme orientant pré-DEP. Pour le volet particulier en éducation internationale, les élèves devront être transportés à des écoles situées plus loin. Où seront situées les 25 classes manquantes pour les EHDA, comment ces élèves seront-ils pris en charge? Où seront dispensés les services d'éducation aux adultes?



Après analyse, il est difficile de comprendre le bien-fondé de ce redécoupage. Ce qui se produira est une série de bouleversements sans solution à court terme, sans bénéfice tangible à long terme. La solution ne réside sûrement pas en une scolarisation de 10% des élèves de la commission scolaire des Patriotes selon une entente extraterritoriale pour ne pas avoir à changer d'école, pour pallier aux manques de locaux à la Commission scolaire des Patriotes ou pour emplir des écoles vides à la Commission scolaire Marie-Victorin. Tout ce que l'on peut entrevoir, c'est une hausse de taxe scolaire estimée, selon les règles actuellement en vigueur, à 20% pour les contribuables de la Commission scolaire des Patriotes, accompagnée d'une baisse de services, en raison d'une diminution du nombre d'élèves.

La Commission scolaire des Patriotes représente un réseau de services aux élèves intégré et efficient qu'il est difficile de démanteler sans impact majeur. La Commission scolaire des Patriotes se démarque avec un taux de diplomation et qualification en sept ans de 78.4 %, un taux bien supérieur à la moyenne québécoise qui se situe à 71.9 %. La Commission scolaire des Patriotes se démarque aussi par la rigueur administrative avec les plus bas coûts de gestion par élève au Québec.

En conséquence, il a été résolu par les conseils d'établissement de l'École des Cœurs-Vaillants et de l'École Mère-Marie-Rose d'appuyer la proposition de la Commission scolaire des Patriotes présentée le 2 décembre dernier dans son Avis au Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport concernant le scénario de redécoupage d'une partie du territoire de la commission scolaire des Patriotes. Le territoire de la Commission scolaire doit demeurer intact afin de préserver l'intégrité d'un réseau qui produit les résultats de réussite souhaités par le Ministère avec la rigueur de gestion souhaitée par le Ministère.

Espérant que vous saurez écouter les gens du milieu concernés par le projet de redécoupage de la Commission scolaire des Patriotes, nous vous adressons, Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.

Sylvain DeBlois

Président du conseil d'établissement de l'École des Cœurs-Vaillants de Contrecoeur

c. c. Mme Hélène Roberge, présidente de la CSP
Mme Line Richard, chef de secrétariat, direction générale